

23 mars 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 17 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLET, Président.

Date d'affichage de la convocation : 17 mars 2023

Présents : **Bazoges-en-Paillers** : Jean-François YOU – **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Paillers** : Xavier BILLAUD, Annie MICHAUD, Eric SALAÜN, Stéphanie VALIN – **Essarts en Bocage** : Arnaud BABIN, Nathalie BODET, Pierrette GILBERT, Emmanuel LOUINEAU, Yannick MANDIN, Nicolas PINEAU, Cathy PIVETEAU-CANLORBE – **La Merlatière** : Philippe BELY – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLET, Catherine SOULARD – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON, Sophie MANDIN.

Excusés : **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU – **Essarts en Bocage** : Fabienne BARBARIT pouvoir à Nicolas PINEAU, Caroline BARRETEAU pouvoir à Cathy PIVETEAU-CANLORBE, Freddy RIFFAUD pouvoir à Nathalie BODET – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO pouvoir à Eric SALAÜN

Secrétaire de séance :

En exercice : 30

Présents : 25

Votants : 30

Quorum : 16

N° 130-23 – Approbation subventions 2023

Vu l'avis de la commission « Finances » du 7 février 2023

Considérant que certaines associations ont fait des demandes de subventions exceptionnelles nécessitant la transmission de justificatifs.

Considérant qu'au regard des éléments transmis il est proposé d'attribuer les subventions telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

43500 - BUDGET GENERAL	Montant sollicité 2023	Proposition
L'Outil en main Essarts en Bocage	30 000,00 €	25 000,00 €
Grimpabloc 85	5 900,00 €	3 300,00 €
Amicale des sapeurs pompiers Chavagnes-en-Paillers	2 500,00 €	1 500,00 €
Association sportive Collège Sainte-Marie Chavagnes-en-Paillers	1 500,00 €	1 000,00 €

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions conformément au tableau ci-dessus.



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 24 mai 2023

Le Président,
Jacky DALLET